

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Présidée par Clarisse DULUC, Maire d'Orval

Le mercredi 16 juin 2021 à 19 h

L'an deux mil vingt et un, le seize juin à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre socioculturel conformément au décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Françoise GONNET, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Laurie LEFEBVRE, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain ANDRIAU, Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Stéphane GIBault, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Jean-François.

Absents : Messieurs Fernand BORDERIEUX et Emmanuel RICHALET; Madame Julie GIRAUDON,

Secrétaire : Madame Christine BONNIN

Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures, procède à l'appel des conseillers.

Elle demande au conseil municipal de bien vouloir retirer le point 10 de l'ordre du jour. La demande est acceptée par les membres du conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve avec 14 voix pour, et 2 abstentions (Jérôme BREGEARD et Françoise GONNET), le compte-rendu de la séance du 5 mai 2021.

DEL 2021-31 : MAINTIEN DU VOTE DES INDEMNITES AUX ELUS SUITE A LA DEMISSION ET AU REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DELEGUE

Un conseiller municipal ayant démissionné de ses fonctions de conseiller délégué, Madame le Maire a donné délégation à compter du 1^{er} juin 2021 à Monsieur Stéphane GIBault, pour remplir les fonctions relatives aux affaires associatives et culturelles et à la vie locale.

Les taux des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Délégués, votés le 18 novembre 2020, ont été maintenus :

bénéficiaires	Taux (de l'indice brut terminal de la fonction publique)
Maire	51.15%
1er adjoint :	15.35%
2e adjoint :	15.35%
3 ^e adjoint :	15.35%
4 ^e adjoint :	15.35%
Conseiller délégué (4 conseillers)	4.55 % chacun

Après en avoir délibéré, **Avec 14 voix POUR, 1voix CONTRE (Jérôme BREGEARD) et 1 abstention (Françoise GONNET)**, le conseil municipal approuve le maintien des indemnités aux élus suivant le tableau présenté ci-dessus.

DEL 2021-32 : AIDE A LA LICENCE SPORTIVE

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'attribuer une aide de 30 € à tous les jeunes (1 aide par saison et par bénéficiaire), jusqu'à l'année de leur 20 ans, domiciliés sur la commune d'Orval et licenciés dans un Club Sportif d'Orval affilié à une fédération

- Que les pièces justificatives à fournir seront la copie de la pièce d'identité ou du livret de famille, un justificatif du domicile datant de moins de 3 mois, un RIB, le formulaire de demande d'aide et d'affiliation à un club

DEL 2021-33: REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES POUR LE SALON DU LIVRE

Madame Agnès JUIF, Adjointe au Maire, informe que le salon du livre se tiendra le samedi 6 novembre 2021. Il a eu lieu tous les 2 ans depuis 2011. Il est proposé aux participants justifiant d'un trajet aller/retour de plus de 200 kms en voiture (ou 4h en train) de bénéficier d'un remboursement forfaitaire de 150 € . Les auteurs et éditeurs devront remplir le formulaire d'inscription en indiquant leur domicile et la distance.

Après en avoir délibéré, **avec 13 voix POUR, 1voix CONTRE (Jean-François NARDI) et 2 abstentions (Jérôme BREGEARD et Françoise GONNET)**, le conseil municipal décide d'accorder aux participants justifiant d'un trajet aller/retour de plus de 200 kms en voiture (ou 4h en train) un remboursement forfaitaire de maximum 150 €, sous réserve d'une remise déjà accordée par la SNCF .

DEL 2021-34 : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Madame Marie-Ange MATHIOT, Adjointe au Maire, et vice-présidente de la commission Enfance Jeunesse/ Affaires Scolaires/CMJ informe que les membres composant ladite commission a travaillé dès le début du mandat sur la mise en place d'un conseil municipal de jeunes (CMJ). La crise sanitaire a stoppé quelque peu l'avancement du projet.

Des documents d'information ont été distribués auprès des élèves actuellement en CE2 et CM1. Madame Marie-Ange MATHIOT présente le formulaire de candidature, le guide du candidat. Ce CMJ comptera 10 jeunes conseillers municipaux et sera présidé par le Maire. Son élection aura lieu le 29 septembre 2021. Il s'agit pour les enfants d'une démarche citoyenne ; ils pourront être force de propositions, d'idées, de remarques correspondant à leur attentes. Un budget leur sera attribué.

Après en avoir délibéré, **avec 15 voix POUR et 1 Abstention (Jean-François NARDI)**, le conseil municipal approuve la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

DEL 2021- 35 : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DU CHER (CDG 18) POUR LA MEDECINE PREVENTIVE

A l'unanimité, les membres du conseil autorisent Madame le Maire à signer le renouvellement de la convention pour l'adhésion au service de médecine préventive avec le centre de gestion du Cher. Les collectivités doivent être obligatoirement affiliées à un service de médecine préventive pour la surveillance médicale (les visites d'embauche, les visites périodiques des agents, ou accidents de service, congés de longues maladie...), et les actions sur le milieu professionnel.

DEL 2021- 36 : CREATION D'EMPLOIS AIDES

Madame le Maire propose au conseil municipal, dans le cadre du plan de relance proposé par l'Etat, le recrutement en contrat aidé Parcours Emploi Compétences :

- D'un agent pour les services techniques (espaces verts, entretien de bâtiments et de matériel) sur la base de 30h hebdomadaires avec une période initiale de 12 mois à compter du 1^{er} juillet 2021 (renouvelable dans la limite de 24 mois)
- D'un agent technique pour un poste polyvalent (mini-golf, entretien du gîte, encadrement des enfants à la garderie ou au restaurant scolaire, entretien des locaux) sur la base de 20 h hebdomadaire à compter du 1^{er} juillet 2021 pour une durée initiale de 12 mois (renouvelable dans la limite de 24 mois)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la proposition du Maire.

DEL 2021- 37 : REMBOURSEMENT DE TICKETS DE RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité**, de rembourser à 2 familles les tickets de restaurant scolaire et charge Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Trésor Public.

DEL 2021- 38 : ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Madame le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 699.94 € de l'assurance AXA correspondant au remboursement du bris de glace du centre socioculturel.

Madame le Maire indique que le point 10 est retiré de l'ordre du jour. Il s'agissait d'une demande exceptionnelle d'utilisation du centre socioculturel par une entreprise ; l'entreprise reprendra contact avec la collectivité au moment voulu, son projet étant retardé.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire indique aux membres du conseil :

- que la marche du cœur a eu lieu le 13 juin et a remporté un réel succès avec la participation de 70 marcheurs et la présence de sapeur-pompiers et d'infirmiers du secteur
- la course cycliste organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le 19 juin 2021
- le mini-golf va ouvrir du 1^{er} juillet au 30 septembre. Le matériel sera à retirer au PMU du mardi au samedi et sur place les dimanches après-midi en juillet et août. Le lundi sera réservé aux enfants du centre de loisirs.
- des portes ouvertes sont prévues à la ruche pédagogique le 26 juin prochain à l'initiative de l'association l'Apier d'Orval
- Le marché semi nocturne aura lieu le 31 juillet de 17h à 22h avec des producteurs locaux, des artisans, créateurs. 15 stands sont déjà réservés.
- Les associations reprennent peu à peu leurs activités en salle : le ping-pong , les dentelières

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 45